



LA VOIX DE L'ALTERNANCE

PROPOSITIONS DE L'ASSOCIATION WALT

Contribution à la définition des bouquets de certification dans le cadre de la réforme du financement de l'apprentissage

Mai 2025

À l'attention de :

- La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
- France Compétences

WALT est une association qui a pour objectifs de favoriser le développement de l'apprentissage et de l'alternance. L'association et ses membres sont des acteurs contribuant à l'acquisition, l'adaptation et le développement des compétences au sens large du terme.

C'est pourquoi, elle exprime positions et propositions sur les questions intéressant l'alternance et celle spécifique à la certification, motivée par la nécessité :

de contribuer à la reconnaissance de l'apprentissage comme voie éducative complète

de rendre l'offre plus lisible

de valoriser l'enseignement et les compétences professionnels

Association Walt - Siège social : 58 rue Notre Dame de Lorette - 75009 Paris

Association déclarée en Préfecture de Police de Paris W7512544946 – SIRET : 880 778 246 00012

Demande d'entretien tripartite pour co-construire la méthodologie

Dans le cadre de la réforme du financement de l'apprentissage prévue pour la rentrée 2026, les réseaux de CFA expriment le souhait d'être pleinement associés à la définition des **bouquets de certification**, levier clé de simplification du système et de régulation financière.

Nous sollicitons l'organisation d'un **entretien conjoint entre la DGEFP, France Compétences et les représentants des CFA** afin de :

- Contribuer à la définition des regroupements pertinents ;
- Partager notre expertise pédagogique, économique et territoriale ;
- Co-construire une méthode lisible, équitable et soutenable.

1. Proposer une méthodologie fondée sur les codes NSF

Le « projet de méthode des NPEC 2026 » prévoit un regroupement fondé sur les coûts observés. Cette approche présente le risque de figer des déséquilibres historiques et d'ignorer les réalités pédagogiques.

Nous proposons une méthode alternative, fondée sur les **codes NSF (Nomenclature des Spécialités de Formation)**, qui permettrait de créer **20 à 50 bouquets par niveau d'étude**, avec les avantages suivants :

- Regroupements cohérents sur le plan des compétences et finalités ;
- Simplicité pour France compétences, pour les branches et CFA ;
- Alignement avec les nomenclatures statistiques existantes ;
- Meilleure intégration des formations transversales ou mixtes.

2. Introduire une modulation plafonnée par les branches

Afin de conserver une marge d'adaptation sectorielle, nous proposons que les branches puissent **moduler la valeur de référence du bouquet dans une limite de $\pm 15\%$** , dans le respect de leur enveloppe fermée.

Ce compromis permettrait :

- De tenir compte des spécificités territoriales ou sectorielles ;
- De responsabiliser les branches dans la gestion de leur effort de formation ;
- Sans rompre l'unité et l'équité du modèle.

3. Garantir la reconnaissance des formations transverses

Certaines formations essentielles (RH, communication, numérique, gestion) risquent de ne pas être identifiées comme prioritaires, car **non rattachées à un cœur de métier spécifique**.

Nous demandons qu'un **statut spécifique ou un dispositif de reconnaissance croisée** soit mis en place pour ces certifications, afin de :

- Assurer leur financement dans tous les secteurs ;
- Reconnaître leur rôle stratégique dans l'employabilité et la transformation des entreprises ;
- Éviter une marginalisation des CFA qui les proposent.

4. Justification technique de l'approche par codes NSF

Les codes NSF constituent une base pertinente pour structurer les bouquets de certification car :

- Ils assurent une **cohérence pédagogique** : formations proches sont regroupées par finalité professionnelle ;
- Ils sont **connus et partagés** par tous les acteurs (ministères, France Compétences, Onisep, CFA, branches) ;
- Ils sont **utilisés pour le pilotage public** (statistiques DARES, évaluation de l'insertion, ciblage des formations) ;
- **Chaque code NSF est lié à un ou plusieurs codes ROME**, ce qui facilite la construction des fiches de poste et des référentiels de compétences dans le cadre du recrutement d'alternants ;
- Leur granularité permet de créer un nombre de bouquets raisonnable, sans perte de finesse.

5. Anticipation de l'impact sur les niveaux de prise en charge (NPEC)

Le passage à une logique de bouquets fondée sur les codes NSF entraînera des effets différenciés :

La mise en place de **bouquets de certification fondés sur les codes NSF**, en remplacement des NPEC définis branche par branche, est un tournant stratégique. Elle est censée améliorer la lisibilité et la soutenabilité du système. Mais cette réforme aura des impacts différenciés selon les formations et les acteurs. Voici les effets à anticiper :

▼ A. Réduction des écarts de financement entre certifications similaires

- **Aujourd'hui**, une même certification peut être financée à des niveaux très différents selon la branche (parfois $\pm 40\%$).
 - **Demain**, avec une valeur de référence unique par bouquet (NSF), les écarts seront mécaniquement réduits à une modulation encadrée ($\pm 15\%$ à $\pm 20\%$).
- 👉 **Impact : convergence vers une moyenne nationale**, avec une baisse pour les branches qui surfinançaient certaines formations, et une hausse pour les moins-disantes.

🔄 B. Rééquilibrage entre logiques métiers et logiques de filières

- Le système actuel repose beaucoup sur les branches, parfois focalisées sur leurs formations "cœur".
 - Le regroupement par **familles de métiers (NSF)** permet de redonner du poids à des logiques transversales ou intersectorielles.
- 👉 **Impact : meilleures garanties pour des formations transverses ou hybrides**, comme le numérique, la gestion, ou les soft skills.

📊 C. Rationalisation des niveaux élevés non justifiés

- Certaines formations, notamment de niveau 6 ou 7, sont aujourd'hui financées à des niveaux **nettement supérieurs à leur coût réel**.
 - La nouvelle méthode basée sur des moyennes pondérées par bouquet (avec modération possible) devrait **réduire mécaniquement ces excès**.
- 👉 **Impact : baisse prévisible pour une partie des formations tertiaires fortement financées aujourd'hui et suppression de la distorsion de concurrence qui en résulte**

📈 D. Revalorisation des premiers niveaux de qualification

- La réforme prévoit un soutien renforcé aux formations de niveau 3 à 5, avec exonération de participation employeur et possibilité de bonification.
 - Une classification cohérente par NSF permettra d'**isoler plus clairement ces formations et de mieux cibler les hausses** nécessaires.
- 👉 **Impact : hausse probable des NPEC pour les CAP, Bac Pro ou titres pro dans les secteurs en tension (BTP, soins, industrie...).**

⚠️ E. Risque de décrochage pour des formations à faible volume ou mal classées

- Les formations peu répandues ou positionnées dans des NSF peu valorisées pourraient être diluées dans des bouquets globalement peu financés.

Association Walt - Siège social : 58 rue Notre Dame de Lorette - 75009 Paris

Association déclarée en Préfecture de Police de Paris W7512544946 – SIRET : 880 778 246 00012

👉 **Impact : nécessité de prévoir des mécanismes de révision ou de soutien sur critères qualitatifs (insertion, enjeux territoriaux, etc.).**

En résumé :

Type de formation	Impact probable sur le NPEC	Commentaire
Formations cœur de métier bien identifiées (industrie, BTP, soins)	↔ ou 📈	Hausse si coûts/insertion bien alignés
Formations tertiaires transverses (RH, com, digital)	📄 sans dispositif dédié	D'où l'importance d'un statut protecteur
Formations à fort financement actuel mais à faible coût	📄	Rationalisation attendue
Premiers niveaux de qualification (CAP, Bac Pro)	📈	Soutien renforcé prévu par la réforme
Formations peu représentées ou hybrides	⚠️	Risque de dilution dans les bouquets globaux

🔍 Ce nouveau cadre permettra une **convergence vers des niveaux de prise en charge plus cohérents**, mais nécessitera un suivi attentif des effets sur l'offre de formation, en particulier pour les CFA de petite taille ou proposant des formations atypiques.

En conclusion

La réussite de la réforme des NPEC repose sur une **méthode de construction transparente, partagée et techniquement robuste.**

Nous appelons à :

- Une **gouvernance élargie** incluant les CFA dès l'amont ;
- Une méthode basée sur les **codes NSF**, lisible et cohérente ;

- Une **vigilance forte sur les formations transverses** ;
- Une **souplesse encadrée pour les branches**, dans un cadre stable.
- La suppression de la distorsion de concurrence observe par le système actuel

Nous sommes disponibles pour un échange rapide en vue de contribuer utilement à la mise en œuvre de cette réforme structurante.